

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers de la céramique, spécialité « céramique », session 2023

Épreuve pratique d'admission Étape de production « moulage-tournage en plâtre »

23-MC-TACERA-EPA-P

La phase d'admission comporte une épreuve pratique, comportant la réalisation ou la restauration d'un objet ou bien la conception d'un projet faisant appel à des connaissances techniques et artistiques liées au métier ou à la spécialité ou aux étapes de production (...).

Pour cette spécialité, l'épreuve pratique d'admission consiste en l'exécution d'une des étapes de production d'un objet de céramique, au choix du candidat exprimé lors de l'inscription (*durée : 10 heures ; coefficient 4*).

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie au surveillant.
- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet et document photographique (1 page)

Ministère de la culture

Concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers de la céramique, spécialité « céramique », session 2023

**Épreuve pratique d'admission
Étape de production « moulage-tournage en plâtre »**

23-MC-TACERA-EPA-P

SUJET :

Modèle à disposition : Lapin d'Henri Vallette

Vous réaliserez une portée en plâtre à partir de ce modèle, suivi d'une sous-pièce en vue de la réalisation d'un moule d'estampage pour l'atelier du moulage-reparage.

Consignes à respecter :

- Respectez les cotes propres à un moule d'estampage (largeur de la portée entre 5 et 5,5cm)
- Vous tracerez sur le modèle les délimitations de toutes les sous pièces et leur ordre de réalisation.

